

PROGRAMME

LES BASIQUES DU DROIT DU TRAVAIL POUR LES MANAGERS



Objectifs de formation

- Développer l'autonomie RH des managers
- Sécuriser les décisions managériales en intégrant les règles du droit du travail
- Collaborer efficacement avec le service RH



Objectifs pédagogiques

- Distinguer les notions incontournables et identifier les impacts juridiques en situation managériale
- Analyser les situations courantes d'un point de vue juridique en apportant une solution adéquate
- Prévenir les risques de contentieux en adoptant une posture managériale adaptée



Public visé

Chargé.es missions RH
Managers



Prérequis

Aucun



Prix :

Inter :
1 500 € HT/stagiaire
Intra sur devis



Nbr. de participants

6 à 8 maximum



Durée : 14 heures



Accessibilité*

*Formation ouverte à tous & Besoins
d'adaptation étudiés pour toute personne
en situation de handicap

Modalité : en présentiel



Modalités pédagogiques & méthodes dispensées

- Alternance de séquences active, informative, interrogative et affirmative
- Études de cas réalistes - Mises en situations
- Jeu de définitions et Burger Quizz
- Apports théoriques
- Supports fiches pratiques



Modalités d'évaluation :

- Quiz de positionnement amont
- Évaluation formative et remédiation
- Évaluation sommative en fin de formation
- Enquête de satisfaction à chaud
- Certificat de réalisation



Modalités d'inscription :

Cécile Cuby
c.cuby@groupevideal.net
06.10.11.08.31



Programme

1

S'approprier les différentes notions juridiques

- Identifier les motifs de recours aux contrats courts et éviter les requalifications
- Maîtriser les enjeux de la période d'essai et durée légale du travail
- Différencier l'erreur, l'insuffisance professionnelle et la faute disciplinaire

2

Intégrer les règles clés du droit du travail en situation managériale

- Caractériser les impacts et les risques
- Identifier les marges de manœuvre du manager
- Recourir au service RH en cas de nécessité afin de sécuriser ses décisions

3

Développer une posture managériale sécurisée

- Appréhender les absences injustifiées et le retour du salarié
- Gérer un comportement inadapté
- Mener un entretien de recadrage susceptible de dérapier